

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 18 mai 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (227r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 18 mai 1898, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-59 ; Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53146>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 mai 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire [Offroy et Cie](#)
Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Annonce l'envoi de deux chèques : l'un de 300 F à Jules Pascaly, l'autre de 29,30 F à Fumouze frères. Prévient de son changement d'adresse pour le Familière à compter du 21 mai 1898.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Fumouze frères](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

227

Nîmes 18 mai 1898

Messieurs Oppoz. Guérard et cie,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 8 courant et de vous informer que j'envoie aujourd'hui les deux chèques suivants auquel je vous prie de faire bon accueil :

- N° 46914 valeur trois cent francs à l'ordre de M. J. Bascle, Paris
- N° 46929 valeur 29 fr. 30 à l'ordre de M. M. Durmouze, Paris.

Dans le cas où vous auriez quelque chose à

m'adresser, veuillez,
Messieurs, prendre note
que je compte être de
retour chez moi, au
Tamilistère, Guise,
samedi prochain 21st.

Veuillez agréer
Messieurs, l'assurance
de toute ma considération

Marie Gardin